



Municipalité La Visitation-de-Yamaska

Extrait du procès-verbal de la séance ordinaire du conseil de la municipalité La Visitation-de-Yamaska, tenue le 6^e jour du mois d'octobre 2014 à 20 h à l'endroit ordinaire des réunions du conseil, à laquelle étaient présents :

Monsieur Sylvain Laplante, maire, ainsi que messieurs les conseillers, Alain Vouigny, Pierre Dionne, Sylvain Jutras #3, Sylvain Jutras #4, Pierre Bourassa et Réjean Maillette, formant quorum.

RÉSOLUTION NO 2014-10-141 POSTES CANADA - NON AUX COMPRESSIONS

Attendu que Postes Canada et les conservateurs sabrent dans les services postaux auxquels nous tenons tant cri supprimant de bons emplois, en abolissant la livraison à domicile, en haussant les tarifs postaux de façon draconienne, en fermant des bureaux de poste ou en cri réduisant la taille et en écourtant leurs heures d'ouverture;

Attendu que Postes Canada n'a pas tenu de consultations adéquates sur ces changements, empêchant ainsi les personnes qui seront les plus touchées de donner leur point de vue;

Attendu que la fermeture de bureaux de poste ou la réduction de leur taille, la réduction des heures d'ouverture des comptoirs postaux et l'abolition de la livraison domicile entraîneront l'élimination de milliers d'emplois dans des collectivités partout au pays;

Attendu que Postes Canada assure un service public qui doit être préservé;

Il est **proposé** par Sylvain Laplante, **appuyé** par Sylvain Jutras # 4 et résolu à l'unanimité des conseillers (6) que la municipalité de La Visitation-de-Yamaska écrive à la ministre responsable de Postes Canada pour demander que le gouvernement annule les changements aux services annoncés par Postes Canada et envisage de nouvelles façons d'accroître les services et les revenus, dont la prestation de services bancaires;

De plus, il est **résolu** que la municipalité de La Visitation-de-Yamaska demande à la Fédération canadienne des municipalités de réclamer du gouvernement fédéral qu'il consulte adéquatement la population sur le genre de service postal dont elle a besoin avant d'autoriser Postes Canada à effectuer des changements majeurs au service postal public.

ADOPTÉE.

(S) *Sylvain Laplante*
Maire

COPIE CERTIFIÉE CONFORME CE
9^e JOUR DU MOIS D'OCTOBRE 2014

Suzanne Bibeau

Suzanne Bibeau,
Directrice générale et secrétaire-trésorière